

CODE D'ÉTHIQUE

Table des matières

Lettre du CEO

1.
Notre code : ce qu'il est
et comment l'utiliser

2.
Comment signaler
les violations et demander
des clarifications

3.
Nos valeurs
et nos principes
non négociables

4.
Nos comportements
intentionnels

- 4.1** Placer les patients
au centre de tout
ce que nous faisons
- 4.2** Maintenir l'intégrité
comme principe
fondamental
- 4.3** Traiter de manière
responsable les données
personnelles
- 4.4** Prendre soin
de nos collaborateurs
et de l'environnement
- 4.5** Relations avec les parties
prenantes externes

5.
Recordati :
notre parcours



Lettre du CEO

Recordati a construit son parcours autour d'une conviction claire : notre travail compte parce qu'il améliore des vies. Cette conviction nous donne à la fois notre raison d'être et notre responsabilité. Alors que nous regardons vers l'avenir, dans un monde plus volatil, plus exigeant et porteur à la fois de risques et d'opportunités, nous devons être tout aussi clairs sur l'entreprise que nous sommes et sur celle que nous voulons devenir. Nous continuerons à grandir avec ambition, tout en plaçant les patients au cœur de nos décisions et en agissant avec intégrité dans tout ce que nous faisons.

Ce Code d'éthique n'est pas simplement un ensemble de règles. Il est l'expression concrète de notre manière de travailler, de prendre des décisions et de gagner la confiance - chaque jour, sur chaque marché, dans chaque fonction. Il demande à chacun d'entre nous de faire preuve de discernement, de responsabilité et de courage dans son travail, d'élever les standards, de s'exprimer lorsque quelque chose ne va pas, d'agir avec rigueur et transparence, et de tenir nos engagements avec qualité et attention. Tous ces comportements sont essentiels pour bâtir l'entreprise ciblée, agile et performante que notre avenir exige.

Je demande à chaque collaborateur de lire ce Code avec attention. Notre avenir sera façonné non seulement par les choix que nous faisons en tant qu'entreprise, mais aussi par la manière dont chacun de nous s'engage et contribue à cette orientation. Lorsque nous travaillons ensemble, que nous nous remettons en question pour nous améliorer et que nous allons jusqu'au bout avec excellence, nous renforçons notre réputation, élargissons notre impact et créons les conditions d'une croissance durable. C'est ainsi que nous ferons avancer Recordati.

Merci pour l'engagement, le professionnalisme et le sens des responsabilités que vous apportez à Recordati. Ensemble, nous pouvons continuer à construire une entreprise performante, qui agit avec intégrité et qui apporte une contribution significative à la vie des patients et des personnes qui comptent sur nous.

Cordialement,

Rob Koremans
Chief Executive Officer



1.

Notre code : ce qu'il est et comment l'utiliser

Notre Code d'éthique est un guide pratique de notre manière de travailler chez Recordati. Il définit les standards qui nous aident à prendre des décisions éclairées, à agir avec intégrité et à instaurer la confiance avec les patients, les collègues, les partenaires commerciaux, les autorités réglementaires et les communautés que nous servons - contribuant ainsi à la réalisation de notre Raison d'être :
Unlocking the full potential of life.

Ce Code s'applique à l'ensemble du Groupe Recordati ainsi qu'à toutes les personnes travaillant pour ou avec Recordati, y compris les employés, managers, directeurs, prestataires - collectivement désignés comme « nos collaborateurs » - et les partenaires commerciaux. Nous sommes tous tenus de le connaître et de le respecter, de poser des questions lorsque nous avons besoin d'aide et de nous exprimer lorsque quelque chose ne semble pas conforme. Même si le Code ne peut pas répondre à toutes les questions, il doit nous aider à comprendre ce qui est attendu de nous, à exercer un jugement approprié et à savoir quand demander conseil. Afin que chacun soit en mesure de reconnaître les situations potentiellement problématiques et d'y répondre de manière appropriée, Recordati dispense régulièrement des formations visant à améliorer la compréhension et la mise en œuvre effective du présent Code.

Nous avons tous la responsabilité de montrer l'exemple dans tout ce que nous faisons. Ce Code d'éthique s'appuie sur des standards et lignes directrices essentiels en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'Homme et de protection de l'environnement, notamment des principes reconnus au niveau international et les cadres juridiques applicables¹. Il doit être appliqué conjointement avec les lois, règlements, codes de pratique de l'industrie, le Anti-Bribery Manual, et les Politiques du Groupe applicables. Lorsque les lois, règlements ou standards locaux imposent des exigences plus strictes, celles-ci doivent être respectées.



¹) À titre d'exemple, et sans s'y limiter : les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme (UNGPs) ; la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne ; la Déclaration de l'Organisation internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail (ILO) ; la Charte internationale des droits de l'Homme ; les Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques à l'intention des entreprises multinationales (OECD) ; ainsi que les législations nationales et internationales en matière de lutte contre la corruption (par exemple, la Convention des Nations Unies contre la corruption, l'OECD Anti-Bribery Convention, le Décret législatif italien n° 231/2001, le Foreign Corrupt Practices Act, le UK Bribery Act, la loi française Sapin II, la Loi organique espagnole n° 1/2015, etc.), ainsi que les normes ISO 14001, ISO 45001 et ISO 50001.

2. Comment signaler les violations et demander des clarifications

Recordati promeut une politique de porte ouverte et encourage vivement le dialogue ainsi que la communication interne à tous les niveaux. Lorsque des questions se posent ou en présence de préoccupations concernant d'éventuelles violations des lois, règlements, codes de pratique de l'industrie, du présent Code ou des Politiques du Groupe, nos collaborateurs sont encouragés à demander des clarifications ou à effectuer un signalement auprès de leur manager. Ils peuvent également contacter le Compliance Officer local ou le département RH.

Dans le même temps, Recordati reconnaît qu'il n'est pas toujours facile de s'exprimer. Afin de faciliter le processus de signalement, Recordati met à disposition des canaux dédiés, également accessibles aux parties externes. Ceux-ci sont conçus pour permettre au lanceur d'alerte de décider de révéler son identité ou de rester anonyme :

- Le portail de signalement en ligne : accessible à **EthicsPoint - Recordati Group**.

Cette adresse est également accessible depuis la page Intranet de la Société et le site internet :

- **Governance - Compliance Programmes - Recordati**.

- Par e-mail à : **Ethics-advice@recordati.com**
- Par courrier postal à : **Recordati OneVoice, c/o Recordati S.p.A., Via Civitali, 1, 20148 Milano, Italy.**

Recordati s'engage à prendre en charge et à apporter une réponse à tous les signalements reçus, tout en préservant la confidentialité lors de leur traitement et en protégeant les droits des personnes qui pourraient être accusées de manière malveillante ou de mauvaise foi. Recordati ne tolère aucune forme de représailles à l'encontre de toute personne qui, de bonne foi, exprime une préoccupation, demande conseil, effectue un signalement ou participe à une enquête relative à une conduite répréhensible suspectée ou avérée. Tout acte de représailles ou menace de représailles sera traité comme une violation grave du présent Code et pourra donner lieu à des mesures disciplinaires.

3.

Nos valeurs et nos principes non négociables

Les valeurs de notre Société définissent qui nous sommes et ce que nous représentons. Elles guident chaque jour nos décisions, nos actions et nos relations.



Ces valeurs reposent sur deux principes non négociables qui s'appliquent à nous tous, en tout temps :

Le patient est fondamental – et doit être au cœur de tout ce que nous faisons. Nous n'existons pas sans lui. Si la qualité est compromise, nos patients en subissent les conséquences. Le gaspillage, l'inefficacité, la complaisance et l'incompétence ont tous un impact sur nos patients. Nos patients ne doivent jamais être oubliés et doivent toujours rester au centre de chacune de nos actions. Nous ne réussissons que lorsque nous améliorons la vie de nos patients.

L'intégrité est fondamentale – et va au-delà de la simple honnêteté ou de principes moraux solides. L'intégrité signifie faire ce qui est juste en toutes circonstances, même lorsque cela est difficile ou lorsque personne ne regarde. Elle implique d'agir de manière éthique, sincère et transparente, dans le plein respect de l'ensemble des lois, règlements et standards de l'industrie applicables. Nous ne prenons jamais de raccourcis, ne trompons pas et ne dissimulons pas nos erreurs. Nous assumons la responsabilité de nos actes, nous exprimons lorsque quelque chose ne va pas et nous nous tenons mutuellement responsables. L'intégrité est le fondement de la confiance – avec les patients, les collègues, les partenaires commerciaux et les autorités – et nous devons la préserver sans compromis.

Nos valeurs se traduisent par des comportements intentionnels qui nous rendent responsables et élèvent le niveau de ce que nous pouvons accomplir ensemble. Nos valeurs sont les suivantes :

Better Together

Nous sommes convaincus que lorsque nous travaillons ensemble, nous sommes plus forts et créons quelque chose d'exceptionnel. Nous collaborons – en assumant nos responsabilités et en donnant à ceux qui nous entourent les moyens d'agir. Nous créons un environnement sûr – en écoutant, en sollicitant les retours et en partageant ouvertement. Nous prenons soin les uns des autres – en valorisant les différences et en incluant chacun.

Never settle

Nous sommes convaincus que la réalisation de notre potentiel passe par le courage, l'innovation et le travail rigoureux. Nous portons notre performance à des niveaux toujours plus élevés – en faisant preuve de ténacité, en avançant avec agilité et en adoptant une attitude constructive. Nous prenons des risques mesurés – en faisant preuve de curiosité, en sortant de notre zone de confort et en apprenant rapidement. Nous continuons à grandir et à évoluer – en nous développant et en améliorant notre travail chaque jour.

Always deliver

Nous sommes convaincus que la confiance se construit en faisant ce que l'on dit, au moment où l'on s'y engage. Nous tenons nos promesses – en étant fiables, afin que l'on puisse compter sur nous. Nous travaillons de manière ciblée – en donnant la priorité à ce qui aura le plus d'impact et en gardant les choses simples et efficaces. Nous travaillons selon des standards élevés – en plaçant la qualité au cœur de tout ce que nous faisons.

4.

Nos comportements intentionnels

- 4.1** Placer les patients au centre de tout ce que nous faisons
- 4.2** Maintenir l'intégrité comme principe fondamental
- 4.3** Traiter de manière responsable les données personnelles
- 4.4** Prendre soin de nos collaborateurs et de l'environnement
- 4.5** Relations avec les parties prenantes externes

4.1

Placer les patients au centre de tout ce que nous faisons

Relations responsables avec les patients

Recordati s'engage à soutenir la santé, la qualité de vie et le bien-être général des patients. Nous investissons de manière significative dans la recherche et le développement afin d'améliorer la qualité, la sécurité et l'accessibilité de nos produits, en nous efforçant de répondre aux besoins actuels et futurs des patients.

Toutes les interactions avec les patients et les organisations de patients reposent sur le respect mutuel, la confiance et l'ouverture. Nous dialoguons avec les patients de manière transparente et responsable, conformément aux standards applicables et aux codes de pratique de l'industrie.

Nos communications avec le public sont exactes, claires et équilibrées. Nous respectons les exigences légales régissant la promotion des médicaments et évitons toute pratique inappropriée, trompeuse ou exagérée.

Nous respectons les droits, la dignité et la vie privée des patients participant à des études cliniques, en garantissant la confidentialité et un traitement responsable de leurs données personnelles, conformément aux standards éthiques et aux exigences réglementaires.

Nous remplissons nos obligations de pharmacovigilance avec rigueur et diligence, car la sécurité des patients n'est pas facultative - elle constitue une responsabilité partagée.

Recherche et développement

Nous innovons de manière responsable afin de générer des progrès significatifs. Nos activités de recherche et développement sont menées conformément aux bonnes pratiques cliniques et de laboratoire ainsi qu'à l'ensemble de la législation applicable, dans le respect des standards internationaux les plus élevés. Nous appliquons une rigueur scientifique tout au long des études cliniques, en assurant une gestion exacte des données et une communication transparente des résultats.

La santé, la sécurité et le bien-être de toutes les personnes participant aux études cliniques et post-commercialisation constituent notre priorité absolue. Nous respectons leurs droits humains, notamment leur dignité, leur autodétermination et leur vie privée. Nous veillons à ce qu'elles reçoivent des informations claires, complètes et compréhensibles, exemptes de langage technique inutile. Nous travaillons avec des centres d'essais cliniques et des fournisseurs sélectionnés pour leur fiabilité démontrée, leur professionnalisme et leur conformité aux exigences légales et réglementaires, car la qualité se construit ensemble.

Recordati n'utilise des animaux dans les expérimentations scientifiques que lorsque cela est strictement nécessaire, c'est-à-dire lorsqu'il n'existe aucune alternative et lorsque les autorités sanitaires l'exigent expressément. Dans ces cas, Recordati collabore avec des centres spécialisés qui respectent les législations nationales et internationales pertinentes et appliquent rigoureusement les principes des 3R : Replacement (recours à des méthodes alternatives), Reduction (minimisation du nombre d'animaux utilisés) et Refinement (protection du bien-être animal).

Chaîne d'approvisionnement et sites de production

Nous reconnaissons le rôle essentiel de notre chaîne d'approvisionnement dans la mise à disposition de produits sûrs et de haute qualité, ainsi que dans la garantie de leur disponibilité continue pour les patients. C'est pourquoi nous nous engageons à construire une chaîne d'approvisionnement résiliente et fiable, capable de répondre aux défis imprévus. Nous réalisons régulièrement des audits et des évaluations de nos sites de production - y compris des installations de tiers - afin d'assurer une pleine conformité aux Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF/GMP) et aux standards nationaux et internationaux applicables.

Nous mettons en œuvre des contrôles robustes afin de garantir la qualité, la sécurité et la traçabilité des matières premières, tout en promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement. La fiabilité de la production est une promesse que nous faisons - et que nous tenons - envers nos patients.

Pharmacovigilance

Nous surveillons en continu les événements indésirables et la sécurité de nos produits tout au long de leur cycle de vie. Nous collectons, évaluons et déclarons les événements indésirables dans les délais requis, conformément aux exigences de pharmacovigilance.

Nous ne faisons jamais de compromis lorsqu'il s'agit de la sécurité des patients et de la qualité des produits, et nous gérons les réclamations avec transparence, urgence et traçabilité. En travaillant ensemble et en respectant toujours les standards les plus élevés, nous renforçons la confiance et veillons à protéger constamment les patients tout en favorisant des résultats meilleurs et plus sûrs.



4.2

Maintenir l'intégrité comme principe fondamental

Lutte contre la corruption

Nous nous opposons collectivement à la corruption, sans exception. Chez Recordati, la corruption est interdite sous toutes ses formes et dans tous les pays, qu'elle concerne des personnes privées ou des agents publics, directement ou indirectement. Nul ne peut promettre, offrir, donner, solliciter ou accepter de l'argent, des cadeaux, des invitations ou tout autre avantage destiné à influencer indûment des décisions ou à obtenir des avantages indus.

Les cadeaux, invitations et autres marques de courtoisie usuelles offerts à des tiers ou reçus de ceux-ci ne peuvent être autorisés que s'ils sont de valeur minimale, conformes aux lois, règlements, codes de pratique de l'industrie et politiques internes applicables, qu'ils ne compromettent pas l'intégrité ou la réputation de l'entreprise et n'influencent pas, ni ne donnent l'apparence d'influencer, l'indépendance de jugement de toute partie concernée.

Notre engagement est renforcé par le Anti-Bribery Manual de Recordati ainsi que par plusieurs politiques et procédures adoptées tant au niveau du Groupe qu'au niveau local. Ces documents fournissent les orientations opérationnelles qui nous permettent de travailler ensemble avec

intégrité, de ne jamais accepter les raccourcis et de toujours remplir nos responsabilités en prévenant, identifiant et gérant les risques associés dans l'ensemble de nos activités et interactions commerciales.

Exportations et sanctions économiques

Nous nous efforçons de mener nos activités internationales dans le respect des sanctions économiques, des contrôles à l'exportation et des lois commerciales applicables. À cette fin, nous appliquons des processus de due diligence et de filtrage fondés sur les risques, conçus pour identifier et évaluer les restrictions pertinentes avant de procéder aux transactions, en particulier lorsque les contreparties, biens, services ou juridictions peuvent présenter un risque accru. Lorsqu'un problème potentiel est identifié, il est examiné avec les fonctions internes compétentes et, si nécessaire, des vérifications, approbations, restrictions ou autres mesures d'atténuation supplémentaires sont mises en œuvre avant toute activité. Cette approche nous aide à gérer les risques de conformité commerciale de manière pratique et proportionnée, conformément à la nature, à la taille et au périmètre de nos activités.

Concurrence loyale

Nous exerçons nos activités dans le respect de toutes les lois antitrust et de concurrence applicables, partout où nous opérons. Nous interdisons toute action susceptible de restreindre ou de fausser la concurrence loyale, notamment la conclusion d'accords avec des concurrents sur les prix, les niveaux de production ou la répartition des marchés, ainsi que le partage d'informations commerciales sensibles avec eux. Nous évaluons nos relations avec nos partenaires commerciaux afin

de nous assurer qu'elles reflètent l'intégrité, la transparence et le plein respect des lois applicables en matière de concurrence.

Nous nous efforçons de ne jamais accepter les raccourcis ni les pratiques commerciales susceptibles de restreindre la concurrence loyale, et nous tenons nos engagements en agissant de manière responsable et indépendante sur le marché. Ce faisant, nous visons à renforcer la confiance avec nos partenaires et les autorités réglementaires, et à soutenir de meilleurs résultats pour les patients, qui restent au cœur de tout ce que nous faisons.

Intégrité comptable et transparence financière

Nous nous engageons à fournir des informations financières et comptables exactes, complètes et fiables. Nos registres sont tenus conformément aux réglementations applicables et aux principes comptables internationaux, afin d'assurer la transparence envers les investisseurs, les partenaires, les autorités et toutes les autres parties prenantes.

Chacun de nous contribue à l'exactitude des comptes en veillant à ce que les opérations soient enregistrées rapidement et de manière fidèle. Nous soutenons la traçabilité et l'contrôlabilité grâce à une documentation appropriée, à des processus d'autorisation clairs et à une gestion responsable des paiements.

Nous agissons de manière ouverte et responsable, en évitant toute conduite susceptible de compromettre l'exactitude ou l'intégrité des états financiers, rapports ou communications obligatoires. La transparence n'est pas seulement une exigence légale : c'est un engagement partagé qui renforce la confiance et la responsabilité au sein de notre organisation.

4.3

Traiter de manière responsable les données personnelles

Protection des données

Nous nous engageons à gérer les données personnelles de manière licite, loyale et transparente, à des fins légitimes et clairement définies, dans le plein respect des droits, libertés et de la dignité des personnes concernées. Cet engagement s'applique dans toutes les juridictions où nous opérons, y compris aux transferts transfrontaliers de données, conformément aux lois applicables en matière de protection des données.

Chacun de nous est responsable de traiter toutes données personnelles avec la plus grande confidentialité et responsabilité, en adoptant toutes les mesures nécessaires pour prévenir tout accès non autorisé, toute fuite, altération ou utilisation abusive. Nous respectons les procédures internes et les exigences réglementaires, conscients que la protection des données est une responsabilité collective.



Utilisation responsable de l'intelligence artificielle

Nous innovons de manière responsable, jamais au détriment des personnes. Nous reconnaissons que l'intelligence artificielle (IA) est une technologie puissante et transformative. Dans la recherche et le développement, l'IA peut soutenir et accélérer les processus scientifiques ; dans la production et les opérations, elle peut améliorer l'efficacité, optimiser les processus et réduire le gaspillage - au bénéfice ultime des patients. Nous sommes convaincus que cette innovation doit être équilibrée par une supervision éthique robuste. C'est pourquoi nous nous engageons à utiliser les systèmes d'IA de manière responsable, éthique, conforme et sûre dans l'ensemble de nos activités.

Nos systèmes d'IA sont conçus et utilisés conformément aux standards les plus élevés d'équité, de responsabilité et de transparence. Nous veillons à ce que l'IA demeure centrée sur l'humain, qu'une supervision humaine significative soit maintenue dans tous les processus décisionnels critiques et que les biais potentiels soient identifiés et atténués. Nous mettons en œuvre un cadre de gouvernance de l'IA agile, aligné sur la législation applicable et soutenu par des politiques internes claires et des formations. Nous visons à garantir que les systèmes d'IA reposent sur des données de haute qualité, fiables et exemptes de biais, permettant des décisions scientifiques et commerciales solides.

Chacun de nous est tenu de respecter les structures de gouvernance établies et les politiques internes relatives à l'IA, et de signaler rapidement à la fonction désignée toute préoccupation éthique potentielle, toute défaillance du système ou tout soupçon de biais dans les données.

Cybersécurité et utilisation responsable du matériel de l'entreprise

Nous protégeons ensemble notre environnement numérique en promouvant la cybersécurité et l'utilisation responsable des équipements, systèmes et ressources numériques, afin d'assurer la continuité opérationnelle et de protéger les informations critiques contre le vol, la perte, l'utilisation abusive ou la divulgation non autorisée.

Nous sommes tous responsables d'utiliser avec soin et diligence les actifs et ressources de l'entreprise qui nous sont confiés, exclusivement dans l'intérêt de la Société et dans le plein respect des lois et règlements applicables, en empêchant leur utilisation par des tiers non autorisés.

Confidentialité

Nous protégeons l'information comme un élément essentiel de notre manière de conduire nos activités. La protection des informations de la Société est fondamentale pour l'intégrité de nos activités et constitue une composante clé de notre engagement en matière de sécurité de l'information. Nous sommes tenus de préserver la confidentialité de toutes les informations de la Société, en particulier les données relatives au développement des médicaments, aux procédés industriels, aux questions financières et de gestion, aux produits, aux clients et aux partenaires commerciaux.

Nul ne peut tirer un avantage personnel, directement ou indirectement, de l'utilisation d'informations de la Société acquises dans l'exercice de ses fonctions professionnelles.

Nous adoptons toutes les précautions nécessaires pour protéger les informations de la Société contre la perte, l'utilisation abusive, l'accès non autorisé, la divulgation, l'altération ou la destruction.

Gestion des informations relevant du secret des affaires

Dans le cadre de notre travail, nous pouvons avoir accès à des informations relevant du secret des affaires, c'est-à-dire des informations à caractère précis, non rendues publiques, concernant directement ou indirectement Recordati ou un ou plusieurs de ses instruments financiers et qui, si elles étaient rendues publiques, seraient susceptibles d'avoir un effet significatif sur le prix de ces instruments financiers. Dans ces cas, nous sommes tous responsables de gérer ces informations de manière appropriée, strictement dans le cadre des missions qui nous sont confiées et dans le plein respect des procédures du Groupe relatives aux abus de marché. L'utilisation ou la divulgation illicite d'informations relevant du secret des affaires est strictement interdite et peut entraîner une responsabilité pénale.

Utilisation des réseaux sociaux

Nous communiquons de manière responsable. Nous reconnaissons l'importance croissante des réseaux sociaux et les risques associés à leur utilisation. La communication au nom de Recordati par l'intermédiaire des réseaux sociaux est gérée exclusivement par des personnes autorisées.

Nous sommes tous tenus d'utiliser les réseaux sociaux de manière responsable, dans le plein respect des lois et règlements applicables.

4.4

Prendre soin de nos collaborateurs et de l'environnement

Prendre soin de nos collaborateurs

Nos collaborateurs sont au cœur de la réalisation du plein potentiel de Recordati. Nous les valorisons et reconnaissons le rôle important qu'ils jouent, conscients qu'ils sont essentiels à notre succès. Nous sommes convaincus que leur bien-être est indispensable et nous encourageons leur développement professionnel et intellectuel.

Nous favorisons un environnement de travail performant, stimulant, inclusif et sûr, dans lequel la contribution de chacun est valorisée. Nous reconnaissons et faisons nôtre l'importance de créer un environnement où chacun se sente à sa place, et nous nous efforçons constamment de promouvoir une culture sûre et inclusive, dans laquelle les droits de l'Homme et fondamentaux sont respectés et valorisés.

Nous voulons donner à nos collaborateurs la possibilité d'être la meilleure version d'eux-mêmes et de libérer pleinement leur potentiel. Chacun doit se sentir libre d'être lui-même, de s'exprimer et de contribuer au mieux de ses capacités. À cette fin, nous nous engageons à promouvoir la valeur de chaque personne et à créer un environnement de travail respectueux, collaboratif et inclusif, qui respecte la dignité et la diversité de toutes et tous.

Nous reconnaissons l'importance de protéger et de promouvoir les droits de l'Homme et fondamentaux tout au long de la chaîne de valeur, et nous nous engageons à garantir l'absence de toute forme de discrimination sur le lieu de travail fondée sur le genre, l'âge, l'origine ethnique ou raciale, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, les capacités physiques et la neurodiversité, la nationalité, l'origine culturelle, les styles d'apprentissage, la religion, la situation familiale, le domaine de formation, la situation socio-économique ou toute autre caractéristique personnelle.

Nous ne tolérons aucune forme de harcèlement, de violence, de menace, de discrimination, d'abus d'autorité ni d'exploitation de situations de crise, d'exploitation du travail, et en particulier du travail des enfants, et nous prenons des mesures appropriées et proportionnées pour traiter toute violation de cette règle. Recordati promeut un environnement de travail sûr, inclusif et respectueux, et s'oppose à toute forme de harcèlement sexuel, d'abus sexuel, de châtiment corporel, de contrainte mentale ou physique ou de violence verbale sur le lieu de travail. Nous rejetons toute forme de travail forcé ou obligatoire, de traite des êtres humains, d'esclavage moderne et tout travail accompli dans des conditions de contrainte psychologique et/ou physique. Nous attendons le même comportement de tous les fournisseurs et autres tiers agissant pour le compte de Recordati.

Nous veillons à ce que toutes les décisions relatives au recrutement, à la sélection et à l'embauche, à la rémunération, ainsi qu'à l'accès à la formation, au développement et à l'évolution professionnelle, soient fondées sur le mérite et les compétences, en garantissant équité et égalité des chances à toutes les parties concernées. La rémunération est équitable, conforme aux réglementations applicables et appropriée aux responsabilités et à la performance individuelle.

Nous assurons le respect des réglementations en vigueur relatives aux contrats de travail et à la protection des droits de nos collaborateurs. Conformément aux lois nationales et aux standards de l'industrie, le temps de travail est organisé de manière à favoriser un équilibre sain entre vie professionnelle et vie privée, et les heures supplémentaires sont volontaires et rémunérées de manière équitable.

En outre, nous garantissons le droit de nos collaborateurs d'adhérer à des syndicats et d'en constituer, et nous nous engageons à veiller à ce que les représentants syndicaux ne fassent l'objet d'aucune discrimination sur le lieu de travail et puissent communiquer librement avec leurs membres.

Santé et sécurité au travail

Nous sommes convaincus que la protection des personnes commence par un effort collectif visant à créer un lieu de travail sûr et sain. C'est pourquoi nous nous engageons à promouvoir les politiques du Groupe qui protègent la santé et la sécurité au travail, dans le plein respect des lois et règlements applicables.

La santé et la sécurité sont une priorité absolue et une responsabilité partagée, et nous respectons scrupuleusement toutes les mesures de prévention et de protection, en nous efforçant constamment d'améliorer les conditions de travail. Nous ne nous contentons jamais des standards minimaux : nous cherchons au contraire à les élever, en tirant les enseignements de l'expérience et en adaptant nos pratiques afin d'assurer les niveaux de protection les plus élevés.

Nous favorisons une forte culture de la sécurité en mettant en œuvre des initiatives de formation, en sensibilisant aux risques et en encourageant des comportements responsables de la part de toutes les personnes soumises au Code. Nous soutenons l'amélioration continue en consacrant les ressources appropriées et en évaluant régulièrement les risques, les enjeux critiques et les actifs à protéger.

Des rôles et responsabilités clairs sont attribués, et nous réalisons des contrôles et un suivi sur tous les sites de production au moyen d'inspections et d'audits. Les maladies professionnelles et les accidents du travail sont enregistrés et analysés afin de comprendre les tendances, traiter les causes profondes et apporter des améliorations concrètes et durables.

Gestion des conflits d'intérêts

Nos décisions doivent toujours être prises dans l'intérêt exclusif de Recordati, et chacun de nous est responsable de prévenir et d'éviter les conflits d'intérêts réels, potentiels ou apparents, c'est-à-dire toute situation dans laquelle un intérêt financier, personnel ou familial pourrait interférer avec les meilleurs intérêts de la Société.

Nous reconnaissons que des conflits d'intérêts peuvent survenir tant en interne que dans nos relations avec les partenaires commerciaux. Nous gérons ces relations de manière indépendante et professionnelle, sur la base de critères objectifs et transparents, sans influence induite. Dans nos relations avec les tiers, nous agissons toujours dans le meilleur intérêt de Recordati et conformément au présent Code et aux Politiques du Groupe.

En cas de conflit d'intérêts, nous assumons nos responsabilités en nous retirant du processus décisionnel et en signalant rapidement et de manière transparente la situation à notre manager, au département RH local ou conformément à la Section 2 du présent Code. En traitant les conflits ouvertement et sans délai, nous protégeons la Société et renforçons une culture de confiance, d'équité et de responsabilité.

Protection de l'environnement

Nous nous engageons à protéger l'environnement et à promouvoir le développement durable dans les zones où nous opérons, en menant nos activités de manière socialement responsable et dans le respect des lois et règlements applicables.

Nous nous engageons à améliorer constamment la durabilité environnementale de nos opérations, en intégrant les considérations environnementales dans nos stratégies et nos processus décisionnels. Lorsque nous définissons des politiques et des objectifs, nous regardons au-delà des résultats immédiats et tenons compte des impacts sociaux, environnementaux et économiques de nos actions, en nous efforçant toujours de favoriser le progrès dans la bonne direction. Nous nous appuyons sur l'innovation et les technologies avancées pour promouvoir la protection de l'environnement, l'efficacité énergétique, l'utilisation responsable des ressources, l'atténuation du changement climatique et la conservation de la biodiversité.



Sur nos sites de production, nous promouvons activement les initiatives visant à réduire au minimum la consommation d'énergie et d'eau, à limiter les émissions de gaz à effet de serre et à réduire la pollution de l'air, de l'eau et des sols. Nous sommes également engagés dans une utilisation responsable des substances chimiques et dans la réduction des déchets, avec une attention particulière portée à la manipulation et à l'élimination des produits chimiques et pharmaceutiques.

Conformément aux standards en vigueur dans l'industrie pharmaceutique, nous nous efforçons d'adopter des solutions circulaires chaque fois que possible, en favorisant la récupération, la réutilisation et le recyclage conformément aux réglementations applicables.

Lors de la sélection des fournisseurs, nous considérons leur engagement en faveur du respect de l'environnement et des lois applicables comme essentiel, en veillant à ce que les considérations économiques ne priment jamais sur les responsabilités environnementales.

Nous promouvons la protection de l'environnement en fournissant des informations et des formations, en désignant des responsables dédiés chargés de la conformité en matière de gestion environnementale, et en réalisant des inspections et vérifications de la conformité des sites de production. Enfin, nous communiquons régulièrement au public des informations sur notre engagement en matière environnementale.

4.5

Relations avec les parties prenantes externes

Relations avec les professionnels de santé, les organisations de santé et les administrations publiques

Nos relations avec les professionnels de santé, les organisations de santé, les administrations publiques et les agents publics sont menées avec intégrité, transparence et responsabilité, dans le plein respect de leur indépendance.

Nous soutenons les professionnels de santé dans leur mission d'offrir aux patients la meilleure prise en charge possible. Nous le faisons en fournissant des informations complètes, exactes et non trompeuses sur nos produits et les maladies qu'ils traitent, ainsi qu'en adoptant des pratiques marketing responsables. Toute collaboration avec des professionnels de santé ou des organisations de santé est régie par des accords écrits, rémunérée à la juste valeur de marché et déclarée lorsque cela est requis.

Dans nos interactions avec les administrations publiques et les agents publics, nous agissons de manière ouverte et responsable. Dans le cadre de notre engagement en faveur de la transparence, nous veillons à ce que toutes les informations et tous les documents partagés - y compris les données relatives aux autorisations, aux financements publics, aux incitations ou aux processus réglementaires - soient exacts, sincères et complets.

Lorsque nous menons des activités d'affaires publiques et de lobbying, nous agissons avec intégrité et transparence, dans le but de soutenir l'élaboration de politiques solides dans l'intérêt de la santé publique et de l'accès des patients aux médicaments.

Relations avec les clients et les partenaires commerciaux

Nos relations avec les clients privés et publics, ainsi qu'avec les partenaires commerciaux, reposent sur l'équité, la transparence, l'intégrité, le professionnalisme et le respect mutuel.

Nous tenons nos engagements en agissant de manière fiable et responsable, en fournissant des produits de haute qualité répondant aux standards les plus élevés en matière de sécurité, de responsabilité environnementale et d'impact positif.

Nous travaillons uniquement avec des partenaires commerciaux dont l'intégrité et la fiabilité sont avérées. Conformément au présent Code et à notre Supplier Code of Conduct, nous attendons d'eux qu'ils agissent de manière éthique et dans le respect des lois et standards applicables. Cela inclut notamment : le rejet de la corruption ; le respect des droits humains fondamentaux et de conditions de travail équitables ; l'interdiction de toute forme de travail des enfants, de travail forcé ou obligatoire, d'esclavage moderne, de traite des êtres humains, de discrimination, de harcèlement, d'exploitation ou d'abus ; ainsi que le respect des standards environnementaux, de santé et de sécurité.



Dons, soutien aux communautés et relations avec les partis politiques et les syndicats

Nous soutenons des programmes scientifiques, éducatifs et communautaires de qualité. Les dons sont gérés de manière transparente et responsable et ne sont jamais utilisés à des fins promotionnelles ou commerciales.

Nous promovons des initiatives, événements et projets sociaux et communautaires qui bénéficient aux membres vulnérables de la société. Dans le même temps, nous respectons les communautés locales en agissant avec attention et considération pour leurs cultures, leurs institutions et leurs ressources locales, reconnaissant qu'un impact positif se construit ensemble grâce à un engagement et une collaboration de long terme.

Nous ne versons aucune contribution, directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit, à des partis politiques.





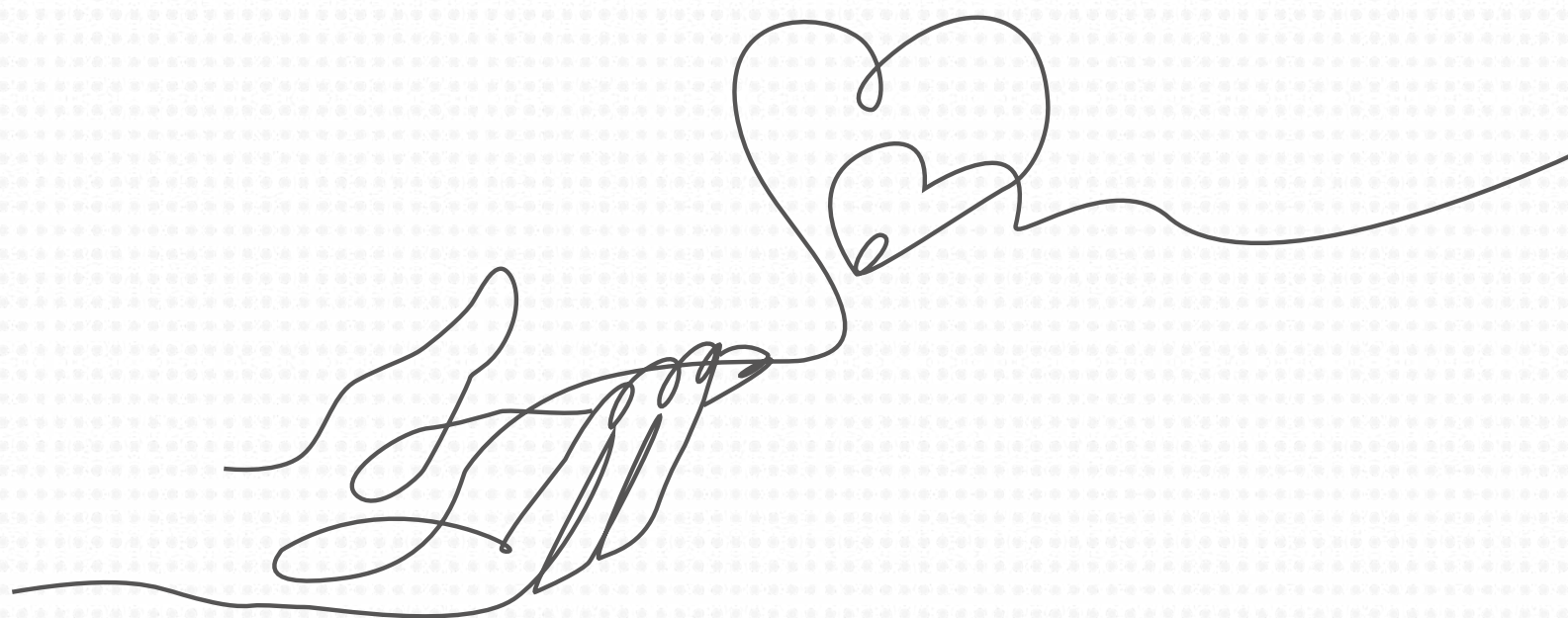
5. Recordati : notre parcours

Près de cent ans après sa fondation, Recordati est devenue une entreprise pharmaceutique mondiale. Nous mettons nos produits à disposition des patients dans le monde entier, en associant innovation scientifique et fort sens des responsabilités. À mesure que nous grandissons, nous améliorons des vies et gagnons la confiance par notre manière d'agir. Notre Code d'éthique nous guide pour faire ce qui est juste et donner le meilleur de nous - mêmes - aujourd'hui, demain et à l'avenir. Pour plus d'informations, consultez [Recordati.com](https://www.recordati.com)



Our purpose:

Unlocking the full potential of life.



Headquarter
Via Matteo Civitali, 1
20148 Milan, Italy
Ph +39 02 48787.1
www.recordati.com

Photo: Archivio storico Recordati, Matteo Gastel, Riccardo Sarri
IStock images are included for illustrative purposes only. Posed by model.